

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 2.08
Compte de chèques postaux 110 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 14.— 7.50 4.—
AVEC Buletin officiel 18.— 9.50 5.—
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 236
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 8 cts le mm.
Suisse 10 »
Étranger 14 »
Réclames 16 »
Mortuaires 16 »

Le retour à la virilité

Dans la soirée avancée de samedi, il s'est passé à la Chambre française un événement d'une extrême importance qui pourrait servir d'exemple et de leçon à toutes les démocraties et à tous les régimes parlementaires, y compris les nôtres.

M. Daladier ne tient pas seulement de la place dans le gouvernement dont il est le chef.

Il se révèle de plus en plus un véritable homme d'Etat, pivot solide d'une concentration de toutes les forces vives, de toutes les forces nationales de la France.

Défendant les pleins pouvoirs qu'il sollicitait, il a osé parler et il a parlé, faisant ressortir que la démocratie devait une bonne fois sortir de la logomachie verbale des discours et des palabres et poser des actes si elle voulait faire figure et tenir tête aux Etats totalitaires.

Et il a obtenu gain de cause dans quatre votes successifs, le premier sur une question préalable posée par M. de Kérillis, le plus singulier et le plus incompréhensible des députés de la Droite, le second sur un contre-projet Monnet, le troisième sur une réduction de la durée des pleins pouvoirs et le quatrième, enfin, sur l'article unique du projet, tous les amendements ayant été repoussés.

La majorité a roulé autour de soixante voix.

Ce n'est plus seulement un succès. C'est un triomphe.

Le gouvernement Daladier a maintenant les mains libres jusqu'au trente novembre pour toutes les choses qui ont une corrélation quelconque avec la défense nationale, sans excepter la prolongation indispensable des heures de travail.

C'est le retour, au besoin, non plus seulement aux huit heures, mais même aux dix heures.

Ainsi plus de replâtrage, plus de maquignonnage, plus de cotes mal taillées avec les partis politiques qui ne manquaient jamais de mettre des conditions à leurs concours.

Ce ne sera plus le Vent jouant de l'orgue sur le toit de la Chambre des députés.

Dans la majorité qui a voté les pleins pouvoirs et la confiance au Ministère Daladier, nous rencontrons une majorité vraiment nationale allant de l'Extrême-Droite aux plus avancés des Radicaux, exception faite de quelques Saxons dont toute la politique n'a jamais eu qu'un but : limoger le Pouvoir, quels que soient les hommes qui le détiennent.

De l'autre côté, c'est-à-dire dans l'Opposition intransigeante, les communistes, les socialistes et quelques transfuges.

Entre ces deux concentrations, le fossé est creusé, profond, infranchissable : un abîme.

Dorénavant, M. Daladier ne trainera plus à ses pieds le boulet d'une Extrême-Gauche qui n'agissait, ne parlait, ne buvait, ne mangeait, ne dormait que sur l'ordre des Soviets de Russie.

Le Sénat s'est prononcé en faveur des pleins pouvoirs par un vote massif qui, certes, ne passera pas inaperçu au delà du Rhin.

Il fallait que les chefs des partis politiques français fussent sujets à d'étranges aberrations pour ne pas voir le danger extérieur d'une Allemagne se créant, aux dépens des démocraties, une sorte d'apothéose en Europe centrale où elle avale des pays plus aisément qu'on ne gobe un œuf à la coque.

Nous applaudissons à cette réaction, à ce retour.

Déjà Fénelon, dans sa *Lettre à l'Académie* disait que les événements fâcheux sont causés par l'audace des uns et la faiblesse des autres.

Est-ce que ce n'a pas été cela avec l'Anschluss et, hier, avec la Tchécoslovaquie ?

Si elles veulent vivre, les démocraties doivent s'inspirer des intérêts bien compris du pays et non pas de coteries et de politique partisane.

C'est ce qui ressort, au surplus, du discours si décisif et si entraînant de M. Daladier à la Chambre française.

En Suisse, nos hauts magistrats peuvent méditer tout à leur aise sur la crâne attitude de ce dernier.

Au Parlement, le Conseil fédéral a souvent louvoyé, cherchant une nourrice et son lait tantôt à Droite tantôt à l'Extrême-Gauche.

Ce machiavélisme parlementaire nous a réservé plus d'une surprise fâcheuse.

Et il vaut mieux ne pas le continuer qu'être obligé, ensuite, de faire machine en arrière, comme cela est arrivé au gouvernement français, après avoir passé par d'atroces petits chemins où la grandeur et les intérêts du pays ont laissé beaucoup de leur laine aux buissons.

Devant des événements extérieurs qui nous jettent dans toutes les inquiétudes, la mystique parlementaire détonne.

Le peuple n'est ému et n'est rassuré que dans des actes de gouvernement où l'on sent une volonté et de l'ordre.

Tout cela peut parfaitement être obtenu dans le cadre de la Constitution et sans sortir des principes qui régissent les régimes démocratiques.

La virilité est loin d'être épuisée dans notre pays.

Ch. Saint-Maurice.

Les votes de la Chambre et du Sénat français sur les pleins pouvoirs

A la Chambre, les pleins pouvoirs demandés par le Gouvernement Daladier ont été accordés par **321 voix contre 264**.

Le vote a été autrement massif dimanche au Sénat.

Les deux premiers alinéas de l'article unique du projet sont adoptés à mains levées à une très forte majorité.

M. Rouilly, de la Gauche démocratique, et un certain nombre de ses collègues proposaient un paragraphe additionnel, tendant à exclure des pleins pouvoirs toute mesure portant atteinte aux libertés publiques, au fonctionnement normal des institutions parlementaires et à la durée du mandat législatif.

Le gouvernement repousse l'amendement et pose la question de confiance.

L'amendement Rouilly est repoussé par **280 voix contre 23** et le projet de loi est voté à une majorité écrasante de **286 voix contre 17**.

Retenons ces fortes paroles du premier ministre Daladier :

Nous sommes, dit-il, dans une situation grave qui pourrait rapidement devenir dramatique. Notre devoir est d'y faire face avec énergie, résolution et courage. Aujourd'hui que les accords de Munich sont balayés, l'accord franco-allemand est détruit.

Nous sommes dans les tempêtes, nous n'en sortirons que par notre volonté et avec les moyens que la situation exige. Un Conseil de cabinet arrièrera dans la soirée les premières mesures indispensables et un Conseil des ministres les ratifiera demain.

Il n'y a pas de commune mesure entre les pleins pouvoirs demandés aujourd'hui et ceux que des

gouvernements ont sollicités naguère. Le salut de la patrie passe avant les commodités des citoyens. La classe ouvrière a déjà répondu à l'appel et dans les Industries nationalisées on travaille de 48 à 50 heures.

M. Daladier déclare n'avoir pas de temps à perdre à des négociations. Il n'a pas le sentiment que la France soit en danger, du moins à l'intérieur. Il ne renie rien de ses convictions. Après avoir collaboré avec loyauté avec des socialistes, l'orateur affirme s'être heurté à leur exclusive quand il leur demanda leur collaboration.

Aujourd'hui, dit-il, nous sommes adossés au mur. Je mesure toute la responsabilité qui pèse sur mes épaules. C'est pourquoi je vous demande un vote massif pour que le renouveau d'espérance qui commence à se manifester en Europe soit encore confirmé par le vote du Sénat français.

Il s'agit de sauvegarder ce qui donne du prix à la vie des hommes, un grand idéal de justice et de liberté.

Ces derniers mots sont salués par des applaudissements du Sénat, presque tout entier debout, acclamant le chef du gouvernement.

L'orientation nouvelle de l'agriculture suisse

On nous écrit :

L'Association des ingénieurs-agronomes de la Suisse romande avait invité M. le Dr Feiset à donner une conférence sur l'orientation nouvelle de l'agriculture suisse. Ce devait être l'occasion pour le Directeur de la Division fédérale de l'agriculture d'exposer les grandes lignes de son programme, en même temps que de prendre un contact officiel avec les dirigeants du monde agricole romand.

Cette conférence avait réuni samedi 18 mars à la salle des XXII Cantons à Lausanne, non seulement les ingénieurs-agronomes, mais aussi, en nombre, les représentants et conducteurs des organisations des cantons de langue française.

Notons entre autres personnalités : MM. John Rochaix, conseiller national, I. Anken, Maxime Quantenoud, conseillers d'Etat, à Genève et Fribourg et, du Valais : MM. Albert Luisier, Cyrille Michélet, Jos. Michaud, directeurs de l'Ecole cantonale d'agriculture de Châteauneuf, de la Fédération valaisanne des producteurs de lait, de la Fédération valaisanne de producteurs de vins, M. Lampert, président de la F. V. P. L., MM. Neury et Sierro, professeurs à Châteauneuf, M. E. Schmidt, chef du service cantonal de la viticulture.

Il est malaisé de résumer en un bref compte rendu la substance d'un tel exposé. Les conclusions peuvent tenir en quelques lignes, mais elles risquent d'être mal comprises si elles ne peuvent être accompagnées des arguments solidement étayés de considérations économiques et de chiffres suggestifs rassemblés judicieusement par l'éminent conférencier.

Ne produire que le lait donnant le beurre et le fromage suffisants pour le marché national ;

propager la culture des céréales et des plantes sarclées pour réduire le déficit de l'agriculture suisse en ces matières ;

revenir à l'agriculture patriarcale, c'est-à-dire à la production pour les besoins de la famille ;

en un mot, adapter notre production aux besoins du marché intérieur, en évitant l'orientation trop uniforme de l'agriculture : c'est vers cet objectif que doit tendre la paysannerie suisse. Elle y sera aidée par les Pouvoirs fédéraux qui ne négligeront rien pour réaliser rapidement ce programme de sagesse.

Voilà du neuf : revenir à d'anciennes conceptions dont on n'aurait jamais dû s'écarter.

C'est là aussi la doctrine que n'a cessé d'enseigner M. le Dr Laur, dont la politique toute fois a souvent mal servi ces principes.

Il y a eu des erreurs commises. M. le Dr Feiset les reconnaît sans détour. L'encouragement à l'agriculture, basé sur la loi de 1893 et une ordonnance d'exécution de 1894, s'est porté d'une façon trop uniforme sur tel secteur de la production. Les conditions internationales d'avant-guerre ont favorisé l'exportation de nos produits, notamment le fromage. La garantie du prix du lait à un niveau relativement élevé en a stimulé la production. Les cultures ont été délaissées. En moins d'un siècle, les céréales ont vu les surfaces qui leur étaient concédées réduites de 300 à 120,000 ha. ! Le paysan a désappris de consommer les produits de son domaine. Le 75 % du rendement brut de l'agriculture suisse provient de l'étable.

On constate aujourd'hui cette hérésie : dans notre petite Suisse dont le sol ne suffit pas pour alimenter la population, certains produits de l'agriculture ne peuvent se vendre à prix convenable si l'exportation n'en absorbe pas une partie, tandis que l'on importe en quantités industrielles d'autres produits que la terre pourrait donner. On introduit de l'étranger des milliers de wagons de fourrages naturels et concentrés qui servent précisément à surencombrer le marché de la production animale.

Aussi a-t-il été nécessaire de prendre des mesures restrictives de liberté que le paysan n'accepte pas toujours avec toute la compréhension désirable : contingentement des porcs, réglementation de la tenue des bovins, échelonnement des prix du lait.

Mais, déclare M. le Dr Feiset — ou bien chacun produit et vend à sa guise, et accepte le libre jeu de la concurrence — ou l'Etat intervient pour garantir les prix, et le paysan doit se soumettre à une réglementation et parfois à une restriction de la production.

Si l'intervention de la politique dans la direction des problèmes agricoles n'a pas toujours été heureuse, la faute en est beaucoup aux intéressés eux-mêmes qui ont capitalisé les avantages économiques constitués par la garantie des prix, et en ont anéanti le bénéfice par la hausse de la valeur des terres et des fermages.

Il me saurait être question, dans la nouvelle orientation de l'agriculture, de diminuer la production globale et le rendement brut total des domaines suisses, mais seulement de modifier et de mieux équilibrer la production. Aux raisons dont quelques-unes ont été ébauchées, il s'ajoute une autre, de nécessité patriotique et nationale : la préparation de l'économie à la guerre. De quoi servirait l'existence en Suisse d'une grande réserve de graisse et de viande sous forme de troupeaux porcins et bovins que notre production fourragère ne pourrait continuer d'alimenter ?

Un ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne déclarait à la Chambre en 1914 : « Le sort de la guerre ne se décidera pas sur les champs de bataille, mais sur les champs de pommes de terre. »

En développant de la magistrale façon qui lui est propre l'orientation nouvelle que la Confédération compte imprimer à l'agriculture suisse et en exposant les moyens essentiels d'y parvenir, M. le Dr Feiset a reconnu avec une grâce souriante que la Suisse romande est la partie du pays qui a le moins gravement pâchi en cette matière, ayant su conserver la diversité des cultures, facteur de sécurité et de prospérité.

Nous retiendrons surtout l'intervention savoureuse et finement nuancée de M. I. Anken, conseiller d'Etat à Genève, qui, en exprimant la confiance de la Suisse française au nouveau Directeur de la Division fédérale de l'agriculture dont on sait la sympathique compréhension romande, a formulé trois vœux à l'intention du Pouvoir fédéral, en vue de la collaboration des cantons valèches au programme exposé :

1. La Confédération doit respecter l'autonomie des cantons, tenir compte de leurs conditions, de leurs traditions, de leur mentalité et de leur génie propre.

2. L'application des mesures envisagées doit être précédée d'une campagne d'instruction. Le paysan romand n'aime pas être conduit avec un bandeau sur les yeux, mais apportera sa collaboration franche et entière lorsqu'on lui aura fait comprendre la nécessité d'une nouvelle orientation.

3. Enfin, l'aide fédérale ne doit plus être subordonnée à la participation des cantons.

Un accueil enthousiaste a été fait aux paroles de M. Anken, à celles aussi de M. Maxime Quantenoud, conseiller d'Etat à Fribourg, qui dit combien le paysan romand aime l'indépendance et la liberté en matière économique.

Ce sera la conclusion. Dès longtemps M. le Dr Feiset se déclare partisan d'une politique de protection générale de l'agriculture suisse. Mais celle-ci par une saine orientation et un équilibre harmonieux de la production doit se passer des béquilles (financières directes) de l'Etat. Il a été compris par la Suisse romande, qui l'appréciera.

M.

Les Evénements

Heures d'attente

Fiévreuse activité diplomatique

Une grande activité a régné dimanche dans les milieux gouvernementaux de Londres. Après avoir reçu M. Corbin, ambassadeur de France, lord Halifax a eu un entretien avec M. Maisky, ambassadeur de l'U. R. S. S., vers trois heures de l'après-midi. On déclare dans les milieux politiques que le ministre des affaires étrangères a donné des informations à l'ambassadeur, sur l'attitude de l'Angleterre à l'égard des événements de Tchéco-Slovaquie et de la prétendue pression exercée par l'Allemagne sur la Roumanie et qu'il lui a demandé à son tour des informations sur les intentions de Moscou. On estime dans les milieux politiques que cet entretien indique qu'en cas de nouvelle expansion de la Grande Allemagne, l'Angleterre entreprendrait peut-être des démarches en commun avec la Russie soviétique.

On attribue une importance particulière au retour à Londres du couple royal, qui est arrivé à cinq heures, venant de Windsor. Une grande foule réunie devant le palais de Buckingham a fait une ovation au roi et à la reine. On apprend que ce retour prématuré du roi, qui d'habitude ne rentre à Londres que le lundi, est dû au fait que le premier ministre lui a demandé une audience. M. Chamberlain s'est rendu à 5 h. 55 au palais de Buckingham.

M. Coulonde, ambassadeur de France à Berlin, est parti dimanche soir pour Paris où il va faire rapport au gouvernement français.

La Roumanie n'a pas reçu d'ultimatum

Dans les milieux politiques de Bucarest on qualifie de pure invention la nouvelle publiée par un journal anglais de dimanche, selon laquelle le roi Carol aurait envoyé un message personnel au roi d'Angleterre. United Press s'est mise en rapports avec toutes les autorités qui auraient dû être informées d'une telle démarche et partout on lui a affirmé ne rien savoir.

On dément aussi les nouvelles parues dans la presse anglaise concernant un ultimatum économique de l'Allemagne à la Roumanie.

Un gouvernement provisoire tchéco-slovaque sera constitué aux Etats-Unis

M. Bénès annoncera prochainement la constitution d'un gouvernement provisoire tchéco-slovaque aux Etats-Unis, a déclaré dimanche M. Janowski, consul de Tchéco-Slovaquie à Los Angeles.

Le retour à Berlin du chancelier Hitler

Le chancelier Hitler a été reçu à la gare de Gœrlitz, richement décorée, par le maréchal Göring, MM. von Ribbentrop, ministre des affaires étrangères, Goebbels, ministre de la propagande, Funk, ministre de l'économie, et les personnalités dirigeantes du parti, de l'Etat et de l'armée. Dans l'assistance, on remarquait encore les ambassadeurs d'Italie et du Japon et les attachés militaires d'Italie et de Hongrie. Le maréchal Göring a salué le chancelier au nom du peuple allemand. Il a répondu qu'il avait maintenant créé la sécurité et la paix, la splendeur et la renaissance de l'empire allemand. L'ensemble du peuple allemand prête le serment sacré de ne jamais abandonner, quoi qu'il arrive, ce qui vient d'être créé.

Nouvelles étrangères

Madrid a demandé la paix à Burgos

M. Besteiro, conseiller aux affaires étrangères de la junte de défense nationale, a pris la parole, ce soir, devant le micro de Radio-Madrid, pour annoncer que le Conseil national de la défense avait adressé au gouvernement nationaliste de Burgos la communication suivante :

« Le moment est arrivé où le Conseil national de défense doit accomplir sa mission et, en conséquence, il s'adresse à votre gouvernement pour lui faire savoir que nous sommes disposés à entreprendre des négociations qui nous assurent une paix honorable.

Nous attendons votre décision ».

M. Serrano Suñer, ministre de l'intérieur du gouvernement Franco, qui se trouve actuellement à Saragosse, a déclaré être au courant de la demande de paix honorable adressée par

la junte de Madrid au gouvernement de Burgos.

— Nous ne pouvons accepter que la paix victorieuse, a ajouté M. Suñer.

La rébellion des Arabes

Un Suisse blessé à Jérusalem

La journée de samedi a été fertile en incidents. A Nazareth, à la suite de l'explosion d'une bombe, le couvre-feu a été proclamé, de même qu'à Sinkarem, à la suite d'un meurtre.

Une bombe a également éclaté à Ramleh. Deux hommes ont été blessés dans le Vieux Jérusalem, un soldat anglais et l'architecte suisse Auguste Muller. Un Juif a été blessé à Jaffa. En outre, des grèves de protestation contre les propositions britanniques ont éclaté de divers côtés, notamment à Nazareth et à Tibériade.

En prévision de réactions plus graves de la part des Juifs, les autorités ont demandé à la police de rester sur le pied d'alerte et d'interdire les rassemblements de plus de trois personnes.

Les Arabes manifestent leur déception. Une personnalité éminente de l'entourage du Mufti, Selim Abdulrahman, ancien compagnon d'armes du roi Fayçal, a déclaré : « Les Arabes rejettent les propositions de l'Angleterre. Unis plus que jamais autour de la personne vénérée de leur unique chef, le grand mufti, ils n'admettent rien d'autre que les revendications nationales. La lutte pour la libération de la Palestine ne fait que commencer ».

L'agitation à St-Jean d'Acre s'est traduite dimanche matin par des coups de feu dont a été victime le chef adjoint arabe au délégué de district, qui a été grièvement blessé. Les autorités ont imposé le couvre-feu dès 24 heures et une amende collective.

Un père assassine sauvagement six de ses enfants

A la suite d'une querelle de ménage et pris, sans doute, d'une crise de folie furieuse, un père de famille nombreuse a massacré sauvagement, à coups de hache, ses six enfants.

Le père assassin, Paul de Villechaise, âgé de 41 ans, habitant faubourg du Breuil, à Autun, exerçait la profession d'ouvrier peintre. Il était fréquemment en chômage. C'est cet après-midi qu'il commit son horrible forfait, profitant de l'absence de sa femme.

En rentrant de l'école, à 16 heures, le petit Lucien, 12 ans, découvrit le carnage. Sa sœur Rolande, 8 ans, ses frères Bernard, 8 ans, Georges, 5 ans et Marcel, 2 ans, gisaient, atrocement mutilés, dans des mares de sang. Le dernier se trouvait encore dans son berceau.

Le père, après s'être lavé les mains et avoir changé de vêtements, était allé chercher à la sortie de l'école, ses deux autres fillettes, la petite Marie, 11 ans, et la petite Lucienne, 7 ans.

Avec elles, il s'était enfui dans la direction de la forêt toute proche.

La gendarmerie, alertée, a organisé immédiatement des battues. Les recherches entreprises ont permis de découvrir, à un kilomètre d'Autun, les corps des deux fillettes. Elles avaient été tuées à coups de revolver.

Le père assassin a été arrêté dimanche soir à 20 heures par la gendarmerie de Mesno, localité où il avait cherché à se ravitailler.

Nouvelles suisses

Le dimanche politique

A Zurich

Le peuple zurichois a élu dimanche son Conseil d'Etat et son Grand Conseil, après une campagne extrêmement vive, qui prit fin, samedi après-midi, par des cortèges des socialistes et des frontistes.

Le nouveau gouvernement comptera un agrarien, un démocrate, deux radicaux et trois socialistes. Sa composition est la même que celle du Conseil d'Etat sortant.

Pour le Grand Conseil, les résultats de 14 arrondissements sur 18 étaient connus lundi matin.

Pendent des sièges, les paysans 5, les radicaux 2, les démocrates 3, les communistes 2 ; le Front national perd les six sièges qu'il avait jusqu'ici.

Gagnent des sièges, les socialistes 4, les indépendants qui participent pour la première fois à l'élection, 14.

Les chrétiens-sociaux, les évangélistes et les jeunes paysans ont maintenu leurs positions.

A côté du Front national, l'union de l'économie franche n'obtient pas non plus de mandat.

A St-Gall

Pour les élections du Grand Conseil de St-Gall, les suffrages de listes se répartissent comme il suit :

Conservateurs 24,355 (1936 : 24,847) ; radicaux-démocrates 17,369 (18,369) ; socialistes 9677 (10,169) ; démocrates libres et jeunes pay-

sans ensemble 6656 (4271) ; indépendants 2627 (1936).

Le nouveau Grand Conseil st-gallois sera composé de la façon suivante : 74 conservateurs (76), 49 radicaux (55), 27 socialistes (28), 18 démocrates libres et jeunes paysans (10), 6 indépendants (5).

Le feu à l'orphelinat de Fribourg

Dimanche, vers 19 heures, un commencement d'incendie s'est déclaré dans le bâtiment de l'Orphelinat de Fribourg, qui fait corps avec celui du Séminaire, sur les hauteurs qui dominent la ville. Une grosse fumée s'échappait des fenêtres du 4^{me} étage où se trouve l'appartement de M. Gachoud, professeur. Le feu avait pris dans un réduit attenant à la cuisine. M. Gachoud donna aussitôt l'alarme et le poste de premiers secours se trouva rapidement sur les lieux.

Le feu, qui avait pris une certaine extension, mais n'avait pas encore apparu au dehors, fut maîtrisé après une heure de travail. L'alarme s'était répandue dans l'Orphelinat où une soixantaine de garçons et de filles s'enfuirent sur la place pendant les travaux de secours.

Le souvenir de l'incendie de l'Hôpital des Bougeois et du pensionnat des Cordeliers, venait aussitôt à l'esprit. Toutefois, on ne croit pas qu'il s'agisse de malveillance. M. Renevey, préfet de la Sarine, accompagné du chef de la Sûreté, M. Marro, et de M. Paul Aebi, conseiller national, se sont rendus sur les lieux pour l'enquête. La cause du sinistre semble établir qu'il s'agit d'une imprudence. Les dégâts dus au feu et à l'eau répandue au premier étage, se montent à plusieurs milliers de francs.

L'abus des lotos

Dans une récente séance tenue à Morges, sous la présidence de M. Charles Amaeker (Montreux), le comité de la Société vaudoise des cafetiers et restaurateurs s'est occupé des lotos. Dans une lettre adressée au mois de janvier, au Département de justice et police, le comité lui a signalé les abus causés par le loto. On a constaté par exemple l'organisation de trois lotos au cours de la même soirée, le samedi et le dimanche, dans des agglomérations d'importance moyenne. A Lausanne, plus de deux cents soirées de ce genre ont été comptées pour le seul mois de janvier, avec une proportion de quarante-deux lotos pour un samedi et un dimanche.

La conférence de radiodiffusion à Montreux

Les délégués à la conférence européenne de radiodiffusion, qui tiennent ses assises à Montreux, ont été hier les hôtes du gouvernement vaudois qui les avait conviés à une promenade sur le haut lac, puis à un banquet qui réunissait 180 participants et qui eut lieu à Territet. M. Porchet, président du Conseil d'Etat, après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance affirma la volonté de la Suisse de défendre son idéal politique et exprima l'espoir que les hommes finiront par mieux se comprendre malgré les frontières.

M. Muletier, président de la délégation française, remercia au nom des invités et fit l'éloge de la Suisse. La journée se termina par une visite du château de Chillon.

Explosion meurtrière

Une explosion s'est produite au laboratoire des munitions de la Fabrique de machines-outils d'Oenlikon. M. Robert Bucher, serrurier de 23 ans, a été tué. Une partie du laboratoire s'est effondrée. Les dommages sont estimés à 10,000 francs.

Poignée de petits faits

★ Le roi Léopold, revenant de Suisse, où il avait dû se rendre auprès du petit prince de Liège, qui souffrait d'une assez forte grippe, est rentré dimanche soir à Bruxelles.

★ Un train transportant des soldats a tamponné une rame de wagons en gare de Louvain, Belgique. Un soldat a été tué et six grièvement blessés.

★ Les suicides se multiplient dans Prague. Le célèbre chirurgien Moydl a absorbé du poison avec sa femme. Dans la seule journée d'hier, on a amené à l'hôpital 20 Juifs qui avaient tenté de se suicider. Plusieurs ont succombé.

★ Un quadrimoteur s'est abîmé près d'Adler, Angleterre. L'accident a fait 4 morts. Il s'agirait d'un avion stratosphérique effectuant un vol d'essai.

★ Le professeur Montet, de l'Université de Strasbourg, a découvert à Tamis, près de Port-Saïd, la tombe d'un pharaon de la 21^{ème} dynastie Psou-sennes II, qui mourut vers l'an 980 avant Jésus-Christ.

La sépulture n'avait jamais été violée. La momie était enfermée dans un magnifique cercueil d'or fin pesant plus de mille kg.

★ Le général Franco a décidé que tous les prisonniers se trouvant dans un camp de concentration et non mobilisables, peuvent être libérés

à condition que le patron les employant avant la guerre s'en porte garant. On estime à plusieurs milliers le nombre des prisonniers susceptibles d'être touchés par cette mesure.

Dans la Région

Le nouveau directeur des écoles d'Aigle

Pour remplacer le regretté Gustave Aubert, décédé le 18 décembre, la Municipalité et la commission scolaire d'Aigle, dans une séance commune, ont désigné M. Edmond Altherr, actuellement maître de sciences physiques et naturelles et de géographie, comme directeur des écoles de la ville d'Aigle.

M. Altherr, qui est licencié ès sciences, a remplacé à Aigle, M. Mamé Haldy, nommé directeur de la Caisse de retraites populaires à Lausanne, et, pour une partie de l'enseignement, M. L. Noverraz, appelé à la direction du Collège et Ecole supérieure de Vevey. Cette nomination est soumise à la ratification du Conseil d'Etat.

Nouvelles locales

La colonne de secours immobilisée

Nous avons relaté dans quelles circonstances une colonne de secours partie du Lötschental pour ramener une touriste qui se trouvait dans un état d'épuisement complet, a été immobilisée à la cabane Hollandia.

Voici encore quelques renseignements. La touriste zurichoise qui a été trouvée, à la cabane, complètement épuisée, n'ayant même plus d'allumettes pour faire du feu, est une dame Ramberschek, de Zurich. Elle a reçu des soins de M. le Dr Moser, arrivé le premier au Jungfrauoch, accompagné du guide Christian Bohrer. Ce dernier retourna au Jungfrauoch et donna l'alarme au Lötschental où l'on forma la colonne de secours. Cette colonne a réussi à rentrer à Blatten avec Mme Ramberschek, qui devra s'aliter plusieurs jours avant de pouvoir continuer son voyage.

Association populaire catholique suisse

Jeudi dernier, 16 mars, s'est réuni à Zurich le comité central de l'Association populaire catholique suisse. M. l'avocat Conrad, président central, après avoir salué les membres présents, dit toute la joie éprouvée par les catholiques suisses à l'annonce de l'élection de S. S. Pie XII et de la nomination de S. E. le cardinal Maglione comme secrétaire d'Etat, deux anciens amis de la Suisse. Au milieu de cette joie un deuil venait attrister l'Association : M. Emile Buomberger, depuis trente ans membre du comité directeur, mourait à Zurich, le 2 mars. Enfin, les derniers événements de Tchéco-Slovaquie commandaient à tous les Suisses une union toujours plus forte autour de notre saint national, l'ennemi du Raufit.

On passa ensuite aux tractanda. Mgr Hausherr, caissier des missions intérieures, exposa le budget de celles-ci. Il fit remarquer tout d'abord que de nouveaux lieux de culte ont été ouverts en Suisse romande comme en Suisse allemande et remercia la divine Providence qui visiblement continue à venir en aide à cette œuvre si nécessaire. Malgré les difficultés financières de l'heure actuelle, le dévoué caissier a pu répondre à presque toutes les demandes. Le budget est adopté à l'unanimité.

L'Assemblée entend la lecture des comptes de l'Association. Le président central reconnaît que la situation financière de l'Association populaire catholique suisse est moins florissante que celle des missions intérieures ; cela provient du fait que dans beaucoup de paroisses on ne paie pas les cotisations. Plusieurs membres prennent la parole à ce sujet pour déplorer ce manque de bonne volonté. Une démarche sera faite auprès de NN. SS. les Evêques pour les prier d'étudier cette question. Les comptes sont approuvés avec remerciements au caissier.

En remplacement de M. le chanoine Pomeltaz, vice-président de la Suisse italienne, l'Assemblée nomme M. le Dr Cassella, de Bellinzona. Le Dr Egemann, de Weinfelden, prend la place laissée libre au sein du comité directeur, par la mort de M. Buomberger. On arrête le lieu et la date de la prochaine assemblée des délégués. Elle aura lieu à Lugano les 23 et 24 avril prochain. Les tractanda de cette assemblée seront publiés ultérieurement. Le prochain congrès des catholiques suisses (Katholikentag) aura lieu à St-Gall en 1940.

Le président donne connaissance, en quelques mots, à l'assemblée, des travaux effectués pour le Pavillon catholique qui sera ouvert dans l'enceinte de l'Exposition nationale suisse : le tiers de ce Pavillon est réservé à la Suisse romande ; les deux tiers à la Suisse allemande.

L'Assemblée se termine par un court exposé du secrétaire central, sur l'activité du comité direc-

RADIO-PROGRAMME

SOTTEN. — Mardi 21 mars. — 12 h. 30 Informations de l'A. T. S. 12 h. 40 Gramo-concert. 17 h. Récital de violoncelle. 17 h. 20 Thé dansant. 18 h. La demi-heure des jeunes. 18 h. 30 Inter-mède. 18 h. 50 Les petits entretiens sur l'Exposition nationale. 19 h. Quelques airs d'opéras. 19 h. 30 Entre cour et jardin. 19 h. 40 Les leçons de l'histoire. 19 h. 50 Informations de l'A. T. S. 20 h. Echos de la vie romande. 20 h. 30 Encéphale. 22 h. 40 L'Orchestre Manolo Bel et ses Muchachos.

BÉROMUNSTER. — 6 h. 30 Gymnastique. 6 h. 50 Disques. 7 h. 05 Communiqués. Nouvelles. 12 h. Disques. 12 h. 30 Nouvelles. 12 h. 40 Concert récréatif. 16 h. Reportage. 16 h. 40 Cause-rie. 17 h. Concert 18 h. Concert. 18 h. 30 Revue catholique. 19 h. Disques. 19 h. 10 Le monde aperçu de Genève. 19 h. 25 Communiqués. 19 h. 30 Nouvelles. 19 h. 40 Musique classique ancienne. 20 h. 05 Suite récitation de piano. 20 h. 35 Radio-orchestre. 21 h. 05 Mélodies populaires. 21 h. 35 Concert récréatif. 22 h. Ballades de Lowe. 22 h. 15 Faust, ouverture.

LA PEUGEOT 202

6 Ch., 4 places, 4 portes, économique et rapide. Est construite pour durer. — Agence : Garage Lugon, Ardon. Tél. 4.12.50. — Reprise d'anciennes voitures aux meilleurs prix.

leur et les présidents cantonaux rapportèrent sur l'activité de leur canton respectif.

La remise de la Croix de la Légion d'Honneur à Son Excellence Mgr Burquier

Lundi, après l'Office pontifical, qui a été rehaussé d'une messe de Palustrina, superbement rendue, s'est déroulée, dans les salons de l'Abbatiale, la cérémonie de la remise de la Croix de la Légion d'honneur à Son Excellence Mgr Burquier, évêque titulaire de Bethléem et abbé de St-Maurice.

M. Alphand, ambassadeur de France à Berne, accompagné du secrétaire de l'ambassade, M. le comte de Menthon et de MM. Durieux et Alexandry, consuls de France à Lausanne, avait tenu à remettre lui-même au prélat cette distinction qui fait battre bien des cœurs même au delà des frontières de la France.

La cérémonie, qui avait un caractère d'absolue intimité, de par la volonté même de Mgr Burquier, s'est déroulée en présence des membres de la Communauté.

M. Alphand, en termes extrêmement délicats, a souligné les qualités et l'activité qui ont valu au nouveau chevalier de la Légion d'honneur d'être signalé à la bienveillance et à la reconnaissance du président de la République française et de son ministre des affaires étrangères. Puis, l'ambassadeur a épinglé sur la poitrine de ce dernier la croix des braves en lui donnant l'accolade.

C'était d'une simplicité étonnante. M. Haegler, préfet du district et délégué du Conseil d'Etat, a renouvelé à M. l'ambassadeur Alphand les sentiments d'attachement au gouvernement qui lui avaient été exprimés déjà dans deux circonstances et a apporté à Mgr Burquier les félicitations de ce dernier, faisant des vœux en faveur d'une union toujours plus étroite entre les deux pays.

En un langage charmant, Mgr Burquier a remercié l'ambassadeur et le gouvernement français pour la distinction flatteuse et insoupçonnée dont il venait d'être l'objet et il a chargé le préfet de transmettre au Conseil d'Etat sa reconnaissance pour les témoignages de sympathie renouvelés que ce dernier lui prodiguait.

Le dîner a été suivi d'un concert vraiment délicieux dont, tour à tour, MM. les chanoines Broquet, Peiry et Revaz tenaient les baguettes. Chants et morceaux de musique étaient des œuvres d'ant qui ont été fort appréciées.

Puis, intermèdes délicats et charmants, successivement en langues française, allemande, italienne, romanche, anglaise et espagnole, des élèves du collège ont adressé à l'ambassadeur des hommages fort bien tournés et à Mgr Burquier des compliments respectueux qui montaient du cœur.

La « Marseillaise » et l'« Hymne Suisse » ont été joués avec un allant qui faisait tressaillir l'assistance émue et ravie.

Son Excellence M. Alphand, avec une bonhomie, qui est à elle seule de l'éloquence, a adressé aux élèves une allocution où ne manquaient ni le sel de l'esprit ni les fortes déductions de principe qu'il tirait de la manifestation. Il a magnifié le rôle du prêtre dans le monde et il a engagé la brillante jeunesse qu'il avait sous ses yeux à rester à jamais fidèle à l'éducation chrétienne et forte qu'elle recevait.

Il n'est pas un cœur qui n'ait été touché par ce conseil tombant de haut.

Son Excellence M. Alphand peut être convenablement que sa bienveillante visite à St-Maurice laisse un souvenir durable et reconnaissant. Nous caressons cet espoir qu'à son tour, il aura emporté de cette petite fête intime l'assurance de sympathies qui vont à sa personne, à sa fonction et à son pays.

BRATSCHE. — Le président de la commune de Bratsch, député-suppléant du district de Loèche, M. Franz Schnyder, est décédé à l'âge de 42 ans. Il laisse une veuve et 13 enfants en bas âge.

L'honorable défunt était un homme de piété, de dévouement et de travail. A sa famille, l'hommage de nos condoléances.

SAXON. — (Corr.) — Il est réconfortant, dans nos jours de marasme, de rencontrer de vivantes sociétés de jeunes qui cherchent hardiment à créer un but patriotique en y apportant toute leur gaieté, leur force et leur esprit. La Société fédérale de gymnastique est du nombre et la section l'« Espérance » de Saxon, nous le prouva durant la soirée de dimanche. Cette manifestation qui coïncidait avec le 38ème anniversaire de la fondation de la section, débuta par un magnifique cortège conduit par la Fanfare municipale de « Concordia ».

Le soir, le rideau est tombé devant une salle où la foule des grands jours s'était donné rendez-vous. « Notre section », et tout le monde le dit avec une certaine fierté, nous est apparue dimanche toujours plus belle, toujours plus forte. Son président, M. R. Guéron, après l'avoir présentée, fit remarquer que la Société fédérale de gymnastique est aujourd'hui un bien d'utilité publique. Nous remarquons avec plaisir M. le président du Conseil d'Etat A. Fama.

Le programme s'échelonne à une cadence régulière. Vraiment il y a progressé partout et Saxon a bien raison d'être fier de sa section.

Après l'entracte, un groupe d'acteurs de la section nous présenta un magnifique drame en 2 actes : « L'Intrus », qui fut enlevé avec un brio qui mérite d'être signalé. Et enfin ce fut le ballet

Service télégraphique et téléphonique

La glace d'un lac cède : 42 enfants noyés

VARSOVIE, 20 mars. (Ag.) — Un terrible accident est arrivé sur le lac de Krzemieniec en Wolhynie. 42 enfants, accompagnés de leur instituteur, étaient en excursion sur le lac gelé, lorsque la glace mince en un endroit céda sous eux. Tous les enfants sont tombés à l'eau. L'instituteur au péril de sa vie est parvenu à en sauver trois, tandis que les 42 autres ont été noyés. Les villages des environs ont été mobilisés pour rechercher les corps.

Les comptes de la Confédération

BERNE, 20 mars. (Ag.) — Le Conseil fédéral a pris connaissance de la clôture des comptes d'Etat de la Confédération pour 1938. Sur un total de 578 millions de francs, le compte administratif accuse un excédent de dépenses de 39 millions de francs.

Violents séismes

TOKIO, 20 mars. (Domei.) — De violents séismes se sont fait sentir à midi au centre du Japon et à l'île Kiousiou. On signale des secousses très violentes, notamment dans les préfectures de Miyozoki, Oita, Kumaoto et Koghi, où elles ont provoqué la panique parmi la population. De nombreuses cheminées, câbles, poteaux télégraphiques ont été arrachés.

Le conflit palestinien

JERUSALEM, 20 mars. (Havas.) — Le grand rabbin Hentzog a ordonné, pour demain, un jeûne et des prières dans tout le pays en faveur d'une solution favorable au problème juif et il a demandé aux Juifs du monde entier de se joindre aux Israélites de Palestine.

De leur côté, les Arabes de Palestine ont invité les nations arabes à intervenir pour faire triompher la cause nationale.

Selon le journal « Palestine », une nouvelle conférence interparlementaire serait envisagée au Caire, vers la mi-avril, afin d'arrêter les grandes lignes d'une politique commune.

Pie XII reçoit le prince du Piémont

CITE DU VATICAN, 20 mars. (Ag.) — Le Pape a reçu en audience solennelle le prince du Piémont qui a représenté le roi au couronnement. Le prince du Piémont a rendu visite ensuite à Mgr Maglione.

Glissade mortelle

LUGANO, 20 mars. (Ag.) — Deux jeunes gens de Davosco, village situé près de Lugano, allèrent à la pêche dans le val d'Isone. L'un d'eux, Leone Notari, marchant sur un tronc d'arbre recouvert de neige, glissa et tomba dans un ravin. Son camarade voulut lui porter secours mais tous les efforts pour le ramener demeurèrent vains.

Accident à un passage à niveau

LIESTAL, 20 mars. (Ag.) — Un grave accident d'automobile s'est produit dimanche soir au passage à niveau de Sisèach. Deux jeunes gens et deux jeunes filles revenaient de Lucerne avec une voiture de louage. Le conducteur, âgé de 20 ans, s'aperçut trop tard que le passage était fermé et la machine arriva en pleine vitesse contre la barrière qu'elle arracha de son socle de ciment et qui a été projetée sur la voie. L'express venant de Bâle a réussi de s'arrêter au dernier moment. Les quatre occupants de l'automobile ont été blessés, trois d'entre eux ont été emportés par l'ambulance.

intitulé « Plaisirs de Vienne ! » dansé par huit tantes gracieuses et souples demoiselles. Ah ! oui, c'était bien joli et disons tout de suite que ce ballet eut l'honneur du « bis ». A quand une section d'éducation physique féminine ?

Remercions enfin au nom de tous, notre ancien président, pour avoir bien voulu au dernier moment accepter de tenir un rôle. Remercions également la musique de l'orchestre « Iberos » dont une partie du succès du ballet lui revient.

VERNAYAZ. — Nécrologie. — (Corr.)

Une assistance nombreuse et recueillie a rendu, lundi dernier, les derniers honneurs à Mlle Marie Bongéat, négociante, décédée à l'âge de 54 ans, après plusieurs mois de cruelles souffrances.

D'un caractère aimable et enjoué, la défunte, femme de grand cœur, était toujours prête à soulager les misères humaines et son brueque départ sera vivement ressenti dans notre localité où elle laisse d'unanimes regrets.

Nous prions la famille de recevoir nos condoléances émuës.

Autres Nouvelles Locales en Quatrième page.

La session des Chambres fédérales

BERNE, 20 mars. — Au Conseil national, de président, M. Vallotton, Vaud, a donné lecture de la déclaration commune lue dans les deux Chambres et que l'on trouvera ci-dessous, puis il a prononcé l'éloge funèbre de deux conseillers nationaux ainsi que des officiers et sous-officiers morts au service de la Patrie, victimes de l'avalanche du Wilkhörn.

L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

La Chambre adopte sans débat le rapport sur les travaux de la 19ème session de l'Assemblée de la S. d. N.

Pas de déclaration

La session du printemps des Chambres fédérales s'est ouverte lundi soir dans une atmosphère de tension politique semblable à celle qui existait il y a un an. La déclaration commune du 21 mars 1938 sur la neutralité et l'indépendance de la Suisse est encore présente à la mémoire de tous. Il y a douze mois quelques jours avant la réunion des Chambres fédérales les troupes allemandes avaient pénétré en Autriche et actuellement de nouveau de forts détachements allemands occupent la Bohême et la Moravie.

La Tchécoslovaquie n'est pas un pays voisin du nôtre mais son occupation n'est pas moins l'objet de commentaires et de sérieuses appréhensions comme ce fut le cas en 1938 lors du rattachement de l'Autriche au Reich.

C'est pourquoi, lundi après-midi, les bureaux des deux Chambres se sont réunis avec les présidents des groupes et des partis et une délégation de quatre membres du Conseil fédéral et ont eu une conférence présidée par M. Etter, président de la Confédération, pour procéder à un examen de la situation politique générale qui sera poursuivi mercredi. Toutefois il a été décidé de faire à l'ouverture de la session dans les deux Chambres des déclarations communes dont voici la teneur :

« Le 21 mars 1938, il était procédé à la lecture d'une déclaration solennelle affirmant notamment « que le peuple suisse est prêt à défendre l'inviolabilité de son territoire jusqu'à la dernière goutte de son sang. »

Réunis aujourd'hui les présidents et vice-présidents des Chambres, les présidents des groupes ont pensé que toute nouvelle déclaration du Parlement était inutile et superflue, car le Parlement n'aurait rien à ajouter à son antérieure déclaration ni à la déclaration faite à la radio le 18 mars 1939 par le président de la Confédération.

Le Parlement ne peut donner un meilleur exemple de son sang-froid à notre peuple qu'en poursuivant le travail habituel dans le calme et l'ordre. »

HEURES D'ANGOISSE

L'activité diplomatique ne ralentit pas pour éviter de nouvelles agressions et la catastrophe générale

LONDRES, 20 mars. — Le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter écrit : Une collaboration plus étroite qu'elle ne le fut pendant longtemps existe maintenant entre la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S. en raison de la menace pesant sur la Roumanie.

Les informations selon lesquelles Lord Halifax aurait proposé hier une alliance à M. Maysky sont inexactes mais il paraît certain que les deux hommes d'Etat ont examiné avec une entière franchise les réalités et possibilités de la situation générale.

Le communiqué officiel publié sur leur entrevue s'est borné à affirmer que la tendance générale des événements fut examinée et discutée franchement, que les impressions des deux gouvernements furent échangées, et qu'il fut décidé un étroit contact relativement au développement ultérieur de la situation. Il y a toutefois de fortes raisons de croire que des projets furent ébauchés en vue d'actives discussions entre Londres et Moscou pour rendre possible une plus étroite collaboration entre la Grande-Bretagne et l'U. R. S. S. mais aussi entre démocrates afin de mettre un terme à tout nouvel acte d'agression.

VARSOVIE, 20 mars. (Ag.) — On déclare que M. Beck, ministre des affaires étrangères, se rendra à Londres le 3 avril et que sa visite durera trois jours.

L'ambassadeur d'Allemagne à Paris a été appelé à Berlin pour y présenter un rapport ; celui de BrFrance à Berlin est déjà à Paris pour le même motif ; à Londres, le ministre de Roumanie s'est rendu au Foreign Office, de

même que l'ambassadeur de Pologne. En Hongrie et en Roumanie on dément des mobilisations annoncées, ... mais... le danger est suraigu. Il s'agit d'empêcher, si c'est encore possible, de nouvelles « annexions » de ce côté-là, et, aussi, de décourager une agression affreuse contre la France...

Les Soviets suggèrent une conférence

LONDRES, 20 mars. — Selon le rédacteur diplomatique de l'agence Reuter le gouvernement russe aurait suggéré au gouvernement britannique une conférence des représentants de l'Angleterre, de la France, de l'U. R. S. S., de la Pologne, de la Roumanie et éventuellement les représentants d'autres puissances étrangères. Parmi celles-ci pourraient figurer la Grèce et la Turquie. La conférence aurait pour but d'examiner la situation découlant de l'absorption de la Tchécoslovaquie par l'Allemagne et des menaces qui pèsent sur la Roumanie.

Le rédacteur diplomatique a ajouté : on croit savoir qu'en réponse à la suggestion du gouvernement russe Lord Halifax a donné à entendre que le gouvernement britannique ferait lui-même prochainement certaines propositions.

Les élections zurichoises

ZURICH, 20 mars. (Ag.) — L'ensemble des résultats pour les élections de renouvellement du Grand Conseil zurichois donne pour les 180 sièges la répartition suivante comparativement aux dernières élections au Grand Conseil de 1935 :

Paysans 33 sièges (jusqu'ici 40), chrétiens-sociaux 15 (jusqu'ici 15) ; démocrates 16 (21) ; parti évangélique 2 (3) ; radicaux 31 (30) ; Jeunes paysans 3 (3) ; communistes 1 (3) ; socialistes 64 (59) ; indépendants 15 (0).

Les avalanches

ALTDORF, 20 mars. (Ag.) — Une avalanche poudreuse s'est détachée des flancs du Ritzenegg, atteignant sans la détruire d'ailleurs une maison servant d'écurie. Le bétail n'a pas souffert. L'avalanche continuant sa route s'est abattue sur la route du Klausen, arrachant un hangar, puis une petite cabane.

BELGRADE, 20 mars. (D. N. B.) — Aux environs de Bjelaschnitza de Sarajevo, à 2000 m. d'altitude, une avalanche a tué 6 femmes.

L'affreux massacreur s'est pendu dans sa cellule

LE CREUSOT, 20 mars. — Arrêté hier soir par les gendarmes et transporté dans les prisons d'Aulun, Villechaize, meurtrier de ses six enfants, s'est pendu dans sa cellule.

Chronique sportive

FOOTBALL

Le Championnat suisse

Ainsi que nous l'avions prévu, presque tous les matches ont été renvoyés. C'est ainsi qu'en Ligue Nationale, seuls les Grasshoppers ont battu Young Fellows, 2 à 0, augmentant leur avance à cinq points.

En Première Ligue, un seul match également : Dopolavoro a consolidé sa troisième place en battant Forward, 2 à 1.

CYCLISME

Les Suisses à l'étranger

Dans la course Paris-Nice, disputée en quatre étapes, la victoire est revenue à Archambaud. Les Suisses : 11. Zimmermann ; 13. Diggelmann.

Au Mont-Faron, l'Italien Barral a gagné. Vaucher est quatrième et Litschi cinquième.

Dans Milan-San Remo, gagné par Bartali, les Suisses Amberg, Perret et Alder ont été contraints d'abandonner.

Toutes ces courses ont été rendues excessivement dures par la neige et l'état des routes qui en est résulté.

La famille de

Monsieur Joseph GIROD

très touchée des nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, prie toutes les personnes qui y ont pris part de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue. Un merci tout spécial à la Chorale de Monthey, à la Lyre et à la Société des Cafetiers.

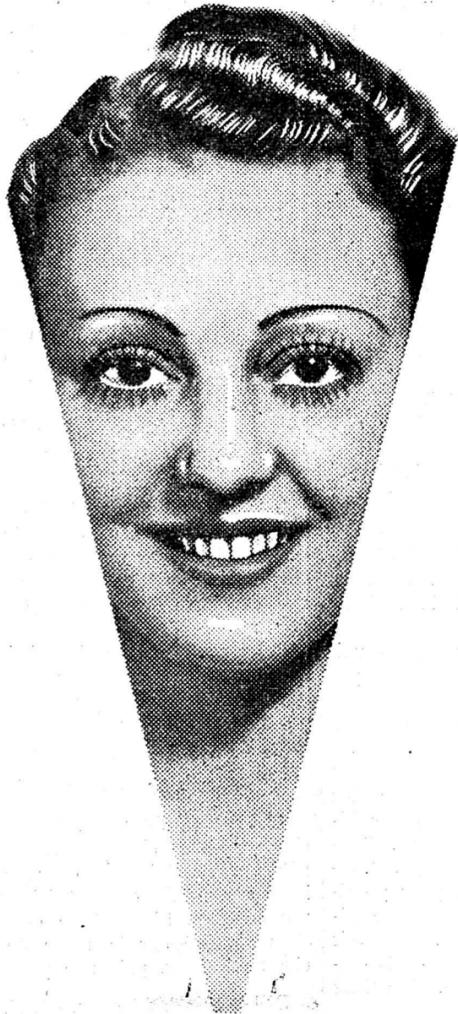
La famille de

La famille de Camille DESSIMOZ, à Conthey, et ses parents remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à leur deuil.

BON APPÉTIT

Pour avoir bon appétit, essayez de prendre, avant chaque repas, un verre à madère du vin fortifiant que vous ferez vous-même en versant dans un litre de vin le contenu d'un flacon de Quintonine. La Quintonine est à base de plantes toniques, apéritives et stomachiques (quinquina, kola, gentiane, oranges amères, etc...). La Quintonine stimule l'appétit, facilite la digestion et tonifie l'organisme. Seulement Fr. 2.— le flacon dans toutes les pharmacies.

LOTERIE DE LA SUISSE ROMANDE



**TIRAGE
14
AVRIL
1939**

SION, Avenue de la Gare
Ch. Post. II c 1800

MARC CHAPPOT Ebénisterie-Menuiserie
MAURICE RAPPAZ Martigny Ville
JULIEN BOSON - FULLY ST-MAURICE



Cercuilles simples et de luxe, Couronnes
Maisons valaisannes
Transports internationaux

Moutonnerie communale de Bex

Il est porté à la connaissance des agriculteurs valaisans qu'ils sont autorisés à faire alper leurs moutons sur les pâturages de la commune de Bex à condition que ce bétail soit soumis, à domicile, à une quarantaine de 21 jours, dûment constatée par une déclaration du vétérinaire.

Entrée : fin avril début de mai. Assurance avec participation de la Commune.

S'inscrire ou s'annoncer au Bureau de Police.

Bex, le 15 mars 1939.

Municipalité.

Blé de printemps

Agriculteurs ! Si vous n'avez pas emblavé en automne, semez du froment **HURON** sélectionné.

Domaine de Crête-Longue, Granges-Sion.

Jeune fille

Dans petit ménage d'hologer on demande gentille jeune fille sortant des écoles pour aider au ménage et s'occuper d'un enfant de 2 ans, bons soins et vie de famille. Gage fr. 20.- à 30.- par mois pour commencer. (Le voyage est payé). Ecrire joignant photo si possible, sous chiffre Y 26278 L à Publicitas Lausanne.

On cherche à louer pour mai/septembre, pour 2 mois,

chalet

pour famille avec enfants. 6-7 lits. Dr Hoffer, Bâle, Laupening 163.

Abonnez-vous au Nouvelliste

*le plancher
comme du
parquet!*

Oui... et plus agréable, car les gouttes d'eau ne laissent pas de trace. Le brillant obtenu est supérieur à celui de l'encaustique, beaucoup plus résistant et durable. Ne déteint pas

Ces avantages vous sont offerts par

Palmo
à la cire de palme

teinte et brille du même coup

14 NUANCES rend le plancher hygiénique
Palmo Selecta

On cherche un bon DOMESTIQUE

sachant bien traire et soigner le bétail.

S'adr. à M. Ernest Blum, Buffet de la Gare, Aigle.

A vendre une

vache

prête au veau. S'adresser à Barman, cordonnier, Epinas sey.

Jeune homme

16-18 ans, sachant traire, demandé pour aider au jardin. S'adr. Henri Thibeaud, Prangins (Vaud).

A la Boucherie Chevaline Sion

vous trouverez : rôti 1er et 2ème choix ; bouilli ; bifteak ; Salamettis ; Mortadelle ; salami de Bologne — Saucisses à cuire. — Graisse en bidons de 5 kg. Côtes fumées. Demi-pont payé à parti de 5 kilos.



housler

*Nerveux
malades*

et délicats

peuvent maintenant boire du thé noir, sans avoir à craindre l'insomnie ou les battements de cœur. Ne plus devoir se priver de leur chère habitude, c'est évidemment une nouvelle qui réjouira tous les malades.

+++

INFRÉ est le premier et, jusqu'à maintenant, le seul véritable thé qui puisse, selon l'ordonnance suisse du 26 mai 1936 sur les denrées alimentaires, porter l'indication : „Garanti sans théine.” Grâce à un procédé génial, on a éliminé du thé son excédent en théine, tout en lui conservant son arôme naturel.

+++

Buvez du thé sans arrière-pensée, mais buvez-le sans théine!

THÉ INFRÉ



Important:

Le thé INFRÉ rend deux fois plus qu'un thé ordinaire

SANSTHEINE

En vente dans toutes les bonnes épiceries.

Varices ouvertes



DARTRES - ECZEMAS - COUPURES
DEMANGEAISONS - CREVASSES-ERUP
TIONS DE LA PEAU - BRULURES, etc.

Vous qui souffrez, faites un dernier essai avec le merveilleux

Baume du Pèlerin
Boîte Fr. 1.- Pot Fr. 2.25, toutes pharmacies

Jeunefille

de 15 à 17 ans est demandée pour aider au jardin. Entrée et gage à convenir. S'adresser à Mme Jeanne Crettenand Riddes.

A vendre

FUMIER
chez Arthur Perrod, Aigle, tél. 195.

Nouvelles locales

Le colonel-brigadier Schwarz parle aux officiers et sous-officiers valaisans

Samedi, a eu lieu, à l'Hôtel de la Planta, sous les auspices de la Société des sous-officiers, section de Sion, une conférence, faite par le colonel-brigadier Schwarz, sur «Le commandement et la conduite de la troupe». La salle était pleine à craquer et le colonel Schwarz a été longuement applaudi. Nous avons remarqué dans l'assistance le colonel A. de Kalbermatten, cdt de place, le colonel Sidler, le capitaine d'état-major Ch. Lorétan, ainsi que de nombreux officiers sélunois et valaisans.

L'assemblée de la Société romande des troupes motorisées

La deuxième assemblée des délégués de la Société romande des troupes motorisées a eu lieu samedi et dimanche à Sion, où elle avait attiré beaucoup de monde.

Dimanche, les participants assistèrent au baptême du drapeau de la section valaisanne, célébré à l'église St-Théodule, par M. le Rd chano-

ne Voirol, de l'Albaye de St-Maurice, aumônier du régiment 6.

A 9 h. 45, l'assemblée générale fut ouverte à l'Hôtel de la Planta par M. G. Henriod, de Lausanne, président du Comité central. Le comité fut réuni au complet. La prochaine assemblée des délégués aura lieu à Genève le 10 mars 1940.

Au cours du banquet, on entendit des allocutions de MM. le capitaine Gay, fonctionnant comme major de table, le capitaine Voirol, qui porta le toast à la patrie, M. Fauna, président du Conseil d'Etat valaisan, colonel Schwarz, cdt de la brigade 10, colonel Schaffner, excusant le colonel cdt de corps Guisan, empêché; capitaine Tardy, de Lausanne, parlant au nom du colonel Jordi, chef d'armes des troupes légères, et M. Henriod, président central.

Au cours de l'après-midi, les délégués ont déposé une couronne au pied du monument élevé aux soldats valaisans morts pendant la mobilisation.

Du nouveau pour le Thé

Qui n'aime pas boire une bonne tasse de thé ? Ses qualités particulières sont connues

de tout le monde. Son arôme est merveilleux, son action active, il est un désaltérant parfait et un stimulant.

Toutefois, son action n'est pas sans inconvénients pour le cœur et les nerfs, et les personnes sensibles le savent trop bien. Ce n'est pas sans raison que l'on ne donne pas de thé aux enfants.

Enfin, nous pouvons vous donner connaissance d'une importante découverte, qui réjouira toutes les personnes qui, jusqu'à présent, devaient se passer de cette boisson merveilleuse. Après des années de recherches continues, il a été possible d'extraire du thé le surplus de théine qui influençait les organes sensibles.

Il est utile de savoir que la théine et la caféine sont les mêmes produits, mais il est beaucoup plus difficile d'extraire la théine du thé que la caféine du café (pour le café on y est parvenu en 1906 déjà). Au contraire du café, qui développe son arôme lors de la torréfaction pour l'extraction de la théine du thé il y a lieu de prendre des dispositions particulières dès le début de l'opération, si on veut lui garder tout son arôme et son goût délicat. En 1927 déjà on trouvait le procédé du thé Infré, mais il fal-

lut 11 années de patientes recherches pour fabriquer enfin un produit qui puisse être consommé.

Il est important de savoir que, si le café contient 1,1 % de caféine, le thé en contient 3,5 %.

Nous savons que des autorités compétentes ont été heureuses de l'introduction du thé Infré en Suisse et lui ont donné un avis très favorable.

Le thé Infré a un goût et un arôme parfaits et des spécialistes n'ont pu le différencier du thé non déthéiné. Il a un très grand rendement et une force inégalable grâce à un procédé qui l'a ramolli.

Le Thé Infré est le premier et le seul thé noir garanti sans théine et qui est en règle avec les sévères dispositions de l'ordonnance fédérale du 26 mai 1936. Il contient moins de 0,1 % de théine.

Nerveux et personnes âgées, bien portants et sensibles, enfants et sportsmen, à l'avenir, ne vous privez plus de thé car vous pouvez boire sans crainte le Thé Infré.

ABONNEZ-VOUS AU «NOUVELLISTE VALAISAN»